Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213502438-20251212-2025_12_185-DE

ARRONDISSEMENT DE FOUGERES

CANTON DE FOUGERES-1

COMMUNE DE ROMAGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 12 DECEMBRE 2025

Auteur du document :Mme Cécile PARLOT, Maire de Romagné
Date de mise en ligne : 15/12/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze décembre, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis sous la présidence de Madame Cécile PARLOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal	05/12/2025
Date d'affichage de la convocation	05/12/2025
Nombre de conseillers en exercice	19
Nombre de conseillers présents	12
Nombre de conseillers votants	16

Etaient présents :

Jean-Claude NOËL, 1er Adjoint	Serge VANNIER, conseiller municipal
Roselyne MEDARD, 2ème Adjointe	Régis ROUSSEL, conseiller municipal
Pascal MAHE, 3ème Adjoint	Olivier GUERINEL, conseiller municipal
Zilpa VILSAMON, 4ème Adjointe	Anne-Sophie RONDIN, conseillère municipale
Pascale LOISEAU, conseillère municipale	Henri-Jean DOLAINE, conseiller municipal
Isabelle RENAULT, conseillère municipale	

Etaient absents excusés : Florian Coudray ; Anne-Cécile Jouan ; Arnaud Sabin ; Tiphaine Sourdin ; Géraldine Guillaume ; Ludovic Martin ; Dominique Delaunay

Etait absent :

Pouvoirs :
de M.Florian Coudray à Mme Cécile Parlot
De Mme Anne Cécile Jouan à Mme Isabelle Renault
De Mme Géraldine Guillaume à Mme Roselyne Médard
De M.Ludovic Martin à M.Serge Vannier

Mme Roselyne MEDARD est nommée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

2025/12-185 : Objet : Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Madame Cécile Parlot, Maire de Romagné

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité sont créés par son organe délibérant. Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.
Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs, il est proposé de le modifier de la manière suivante :

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 035-213502438-20251212-2025_12_185-DE

Grade	Catégorie	Effectif	Durée hebdomadaire de service en heures
Filière Administrative		**8**	
Attaché principal	A	1	35
Rédacteur	B	1	35
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	2	35
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1	35
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1	33
Adjoint administratif	C	2	35
Filière animation		**10**	
Animateur principal de 1ère classe	B	1	35
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	1	34,4
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	1	21,6
Adjoint d'animation	C	7	35
Filière technique		**7**	
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	2	35
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1	35
Adjoint technique	C	4	35

Vu le code général des collectivités territoriales
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale
Vu la délibération n°2025/03-031 du 07/03/2025
Vu l'avis de la commission des finances du 09/12/2025
Après avoir entendu l'exposé du Maire, et les débats

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité dont quatre pouvoirs par :
16 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention,

- **Décide** d'adopter le tableau des effectifs ainsi proposé qui prendra effet à compter du 04/01/2026 ;
- **Précise** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire compte tenu
- de la transmission en Préfecture
De Rennes le : 16/12/2025
- de la publication :
Le : 16/12/2025
Le Maire, Cécile PARLOT

MAIRIE DE ROMAGNE (ILLE ET VILAINE)

La Secrétaire de séance, Mme Roselyne MEDARD

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,

Le Maire

MAIRIE DE ROMAGNE (ILLE ET VILAINE)

Cécile PARLOT